



AMPLIFYCHANGE



**SOLIDARITE DES FEMMES POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL**

**SOFEDI asbl**

Av Pangi n°2 Muhumba Commune d'Ibanda , Email : [association.ssd@gmail.com](mailto:association.ssd@gmail.com), Tel +243992542754



**RAPPORT D'ACTIVITE**

**FEVRIER 2019**

## SOMMAIRE

**Ce rapport est le reflet des activités durant l'année 2018. Les principales articulations du rapport concernent : le projet Appui à l'accès à la Santé et aux Droits Sexuels et Reproductifs au Sud-Kivu, *Plaidoyer pour l'application de l'édit sur la santé de la reproduction et renforcement de la coalition en DSSR au Sud-Kivu RD Congo.* et le « Plaidoyer et accompagnement des femmes dans la lutte contre leur exploitation et les violations de leurs droits en sites miniers au Sud Kivu . » Tous ces projets sont exécutés dans le but de « Contribuer à l'amélioration de la santé et droit de la femme et autres personnes en situation particulièrement difficile au profit des communautés en besoin partout où SOFEDI organise ses activités ».**

## PARTENAIRES

### 1. Amplifychange

A. Le plaidoyer sur la loi et l'Edit provincial :

De la loi sur la santé de la reproduction :

#### PLAIDOYER POUR L'ADOPTION DE LA LOI NATIONALE SUR LA SANTE DE LA REPRODUCTION

La loi votée sur la Santé Publique avait intégré quelques dispositions sur la santé de la reproduction et plus particulièrement la dépénalisation de l'avortement partiel.

75 % des dispositions sur la santé de la reproduction soutenues par le groupe de plaidoyer, alors qu'au départ, la loi fixant principes généraux et règles relatifs à l'organisation de la santé publique en RDC n'avait pas intégré les dispositions relatives à la santé de la reproduction.

**De l'édit provincial :**

- La proposition d'édit portant sur la ***promotion des soins de santé sexuelle et reproductive des filles et jeunes femmes dans la province du Sud-Kivu en RD Congo*** est endossé par le ministre Provincial du Sud-Kivu ;
- Les alliés à l'hémicycles de l'assemblée provinciale sont contactés et informés de l'état d'avancement de la proposition d'édit portant ***promotion des soins de santé sexuelle et reproductive des filles et jeunes femmes dans la province du Sud-Kivu en RD Congo***

**De l'allocation budgétaire** : un budget est alloué pour une ligne budgétaire au gouvernement provincial dans sa ligne budgétaire de la sante au Sud-Kivu en faveur des composantes 7 et 8 du programme national de la sante de la santé de la santé de la reproduction pour une sexualité saine des jeunes

#### **A. La mobilisation communautaire :**

##### **A.1. Formation des leaders communautaire**

L'atelier de renforcement des capacités des leaders communautaires, il faudrait rentrer dans l'histoire de la discrimination sociale à l'égard des jeunes femmes. Plusieurs se voient chassées de l'école et du toit paternel pour avoir attrapé une grossesse et/ou recouru à l'avortement.

SOFEDI saisit toutes les opportunités de formations locales en faveur des prestataires des soins ainsi que des leaders sociaux sur l'intégration des soins sexuels et de la santé reproductive. Les acquis de ces formations sont prometteurs pour combattre le phénomène.

C'est dans ce sens qu'un atelier s'est tenu au Centre d'Accueil protestant (CAP/Nguba) de Bukavu du 18 au 20 décembre 2017 sur la santé sexuelle et reproductive, sur le plaidoyer et sur les notions de droits de santé sexuelle et reproductive en faveur des leaders communautaires.

Cette session voudrait contribuer à lutter contre les normes négatives à l'égard des jeunes victimes d'avortement dans les aires de santé de Cahu, Nyamugo et Burhiba dans la ville de Bukavu.

**Avec les leaders communautaires :**

SOFEDI avec les leaders communautaires mettent en place un cadre de concertation pour mettre fin des normes et attitudes négatives à l'égard des filles et jeunes femmes victimes d'avortements non sécurisés. Il a été tenu deux ateliers de renforcement des capacités en DSSR, en novembre et décembre 2017, au Centre d'Accueil Protestant de Bukavu dans le cadre de l'implémentation du 'Appui d'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs au Sud-Kivu'. Le premier atelier a eu comme bénéficiaires des jeunes paires éducateurs et le deuxième des leaders communautaires (des confessionnels, politico administratifs et coutumiers). L'une des finalités des ces ateliers était d'amener ces bénéficiaires à défendre des jeunes femmes en difficulté par rapport à leurs droits à la santé sexuelle et reproductive, particulièrement celles victimes d'avortements provoqués.

Afin de mieux remplir cette mission, trois cadres de concertation, regroupant leaders communautaires, personnes influentes des aires de santé concernées (CAHI, BURHIBA et NYAMUGO) et jeunes ayant une influence sur leurs pairs, ont été mis sur pieds.

Chaque cadre de concertations s'est doté d'un comité composé de 4 personnes : Président, Secrétaire, chargé de mobilisation et un conseiller. Ces cadres de concertation se réuniront tous les deux mois.

## **Avec les jeunes au sein de CCJ :**

### **A. Formation et sensibilisation**

Dans le cadre de son projet « Appui à l'accès à la Santé et aux Droits Sexuels et Reproductifs des filles et jeunes femmes en province du Sud-Kivu et RDCongo » appuyé financièrement par AmplifyChange » et grâce au concours technique du PNSR / Sud-Kivu, Solidarité des Femmes pour le Développement Intégral (SOFEDI) a organisé, du 30 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017, au Centre d'Accueil Protestant (CAP/Nguba) de Bukavu, un atelier de renforcement des capacités des pairs éducateurs en santé sexuelle et reproductive (SSR). Ces éducateurs devraient s'approprier ces documents qui leur rappellent les principes et bonnes pratiques dans l'exercice des activités d'accompagnement de leurs pairs.

Jusqu'à un passé récent, les formations des pairs éducateurs sur les droits, la santé sexuelle et reproductive dans la province du Sud-Kivu étaient réalisées sur base des documents non formalisés et non valides. Les documents normatifs adoptés et validés récemment par le PNSR et le PNSA constituent désormais l'unique base de référence pour des formations en SSR dans le pays.

### **B. L'accès aux services**

Les groupes vulnérables vivant dans les aires de santé ont accéder aux services de planification familiale ( 4Professionnelles du sexe, 2 » victimes d'avortement non sécurisé, 1 personne vivant avec handicap et une personne vivant avec le VIH/SIDA)

## SUCCESSION DU PROJET

### Les succès clés suivants peuvent être relevés :

- 1) Constitution de 3 groupes (composées des pairs éducateurs) de défense des filles et jeunes femmes ayant eu recours à l'avortement clandestin à Nyamugo, Cahu et Burhiba, surtout pour l'orientation vers les soins appropriés
- 2) Création par des leaders communautaires et pairs éducateurs de Nyamugo, Cahu et Burhiba de 3 Initiatives Locales pour la promotion de la santé saine des adolescents avec siège aux centres de santé de Cahu, CBCA Nyamugo et Uhaki.
- 3) Marche publique de plaidoyer pour création d'une ligne budgétaire en faveur des composantes 7 et 8 de SR. Le dossier de la ligne est aligné dans les travaux des experts de l'élaboration du projet du budget provincial ce que l'équipe SOFEDI a appris de ces succès relevés :
  - 1) La disposition des acteurs communautaires, jeunes et leaders, est réelle, du moins dans les aires de santé d'implémentation du projet. Ces acteurs communautaires ont plus besoin d'être éclairés sur les DSSR, accompagnés techniquement (méthodologiquement) et soutenus par de petits coups de pouce financiers.
  - 2) Les politiques et les fonctionnaires de l'Etat ont besoin d'être aussi inspirés par les Acteurs à la base, donc communautaires et de la société civile en leur apportant des besoins humains fondamentaux et en les poussant à prendre en charge ces besoins budgétairement.
  - 1) Par rapport au maintien des pairs éducateurs et leaders communautaires en mouvement de défense des DSSR Dans les aires concernées, le renouvellement de ce projet, accepté, les associera à plusieurs techniques de sensibilisation des filles et jeunes femmes aux DSSR, développé dans le cadre du projet tout en accompagnant leurs initiatives de défense et promotion des DSSR créées. Tout cela en appui au CCJ.

2) Par le renouvellement du même projet, notre proposition de ligne budgétaire en faveur des composantes 7 et 8 de la SR, avec la coopération du responsable provincial de la SR, on veillera au processus du maintien et son niveau financier de la ligne, de son vote  
Et de son exécution, donc le décaissement du montant proposé.

### **DIFFICULTES RANCONRES**

Les résultats finaux suivants ne sont pas atteints et sont reconduits pour la poursuite :

- 1) Promulgation de l'édit provincial sur la Santé de la Reproduction ; 2) Vote d'une loi nationale sur la santé de la reproduction ; 3) 450 filles et jeunes femmes en difficulté, ayant avorté clandestinement et arrêtées, sont protégées des agresseurs-stigmatisateurs et référées par des leaders communautaires, aux structures sanitaires ou autres. Des changements respectifs suivants sont apportés aux différents résultats comme suit : 1) Atteinte de promulgation de l'édit : endossement par le ministre provincial de la santé et recherche des alliés à l'assemblée provinciale. Ce résultat est reporté au renouvellement. 2) Atteinte du vote d'une loi nationale SR : intégration amendements SR dans un projet de loi sur la santé publique. Cette action est laissée à la charge des collègues de Kinshasa (Coalition lutte contre les naissances non désirées dont fait **PARTIE CAFCO ET AFEJUCO) ET TULANE** International 3) Atteinte de 450 filles et femmes en difficulté DSSR protégées et orientées : résultat maladroitement défini car phénomène mal apprécié. Le phénomène n'existe quasiment plus. En revanche les filles et jeunes femmes ayant avorté clandestinement sont mal soignées et surfacturées en punition par de petits centres de santé périphériques dans les trois aires de santé touchés.

## **B. FDHM**

### **En rapport avec les femmes vivant dans le site minier**

A. Le plaidoyer

B. La formation et la sensibilisation

Les objectifs de SOFEDI, orientés vers la protection et la promotion des droits humains actuellement, sont :

- améliorer les droits des femmes d'exercer librement leurs activités de survie comme de gestion des « puits » d'or ou galeries d'or dans les sites miniers, où des opportunités de revenus sont présentes.

En effet de nombreuses femmes soucieuses de venir à bout des conditions précaires de vie de leurs foyers, habitant à Bukavu ou dans des villages environnant ces carrés miniers, s'orientent vers ces lieux pour y exercer de petites activités (commerce, portage, etc.) dans le but d'obtenir des revenus monétaires. D'autres ont pris des positions d'être des propriétaires des puits. Souvent elles sont confrontées à la violation de leurs droits de circuler et de travailler librement, si elles ne sont pas abusées (violées) avant d'être payées pour des services rendus (portage des charges, nettoyage des minerais, etc.). Celles qui ont des puits se voient, pour des raisons de tabous, interdire d'arriver aux puits pour vérifier la réalité de la production. Ces actes de violation sont le fait, d'une part, des services de l'état commis dans ces endroits, et des autorités coutumières et gestionnaires (ou propriétaires fonciers) ou même des locataires des ces espaces et creuseurs. D'autre part des us et coutumes limitent certaines libertés de ces femmes (interdiction d'approcher les puits).

- améliorer les droits de santé sexuelle et reproductive, particulièrement la prévention du VIH et des IST, des ces femmes vivant et exerçant dans ces puits.



En fonction des progrès de défense des droits des femmes, vivant et exerçant des activités de survie sur le site de Mukungwe et les besoins similaires à Nzibira, SOFEDI a :

- Par rapport au site de Mukungwe :

- Assurer le suivi-encadrement des 10 GLDDF pour amplifier son fonctionnement et améliorer son efficacité (dans l'identification des cas de violation et la méthodologie pour les adresser). Ce suivi se déclinera en a) des visites de supervision où l'examen du fonctionnement des GLDDF sera prioritaire comme leurs méthodes de travail. Ces occasions permettront de cerner leurs besoins en b) formation sur les droits humains (en des points spécifiques) et une Initiative Locale à multiples actions socio-économiques.
- Travailler pour bannir la norme négative interdisant les femmes (pour le moment 3) détentrices des puits d'or de s'en approcher au moyen des c) sensibilisations et de rencontres de d) plaidoyer. En effet parmi les droits que ces GLDDF seront amenés à défendre, celui d'avoir la maîtrise des 'puits' ou galeries d'or sous la responsabilité de certaines de ces femmes sera particulièrement défendu. En effet 3 femmes sont des locataires des 'puits' d'or mais n'en ont pas la maîtrise à cause d'une taboue leur interdisant d'approcher ces trous pour vérifier la quantité de sable d'or extrait.
- Assurer le service de dépistage volontaire et anonyme du VIH et des IST à Mukungwe, comme droit de santé sexuelle.

- Par rapport à l'amplification du mouvement de défense par des défenseuses femmes du secteur minier artisanal et de l'extension de l'expérience sur le site de Nzibira :

- mener un état des lieux des conditions de vie et d'exercice de leurs activités de survie, sans entrave, des femmes dans le site de Nzibira

- réaliser des rencontres avec des femmes vivant et exerçant des métiers sur le site de Nzibira dans le but de prendre conscience de leurs conditions de vie et d'exercice de leurs activités, et défendre leurs droits violés le cas échéant.
- Favoriser de rencontres du RENAFEM au Sud-Kivu. Un lieu de partage d'expérience pour stimuler la défense des droits socio-économiques des femmes dans les mines.

### **C. Ipas**

#### **La vulgarisation de la loi sur le protocole de Maputo**

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la dépénalisation de l'avortement, COALITION 14 organise, le vendredi 28 septembre, une conférence-débat ayant pour thème « L'ère de la révolution de la SSR en RDC : L'article 14 du Protocole de Maputo, opportunité pour lutter contre les décès et complications liés aux avortements clandestins ». L'activité est endossée par le Ministre Provincial de la Santé et appuyée par IPAS.

Pour COALITION 14, l'objectif de la conférence est d'informer le public sur l'évolution du cadre légal sur la dépénalisation de l'avortement en RDC. Le Ministre Provincial de la Santé compte sur ces assises pour faire avancer les efforts dans le sens des attentes de nombreuses femmes du pays, aussi bien sur le plan des droits que celui de la santé publique. IPAS fait actuellement le plaidoyer de l'application de l'article 14 du Protocole de Maputo.

Selon le Programme National de la Santé de la Reproduction, la grande partie des grossesses non désirées se terminent par des avortements. Les formations sanitaires refusent d'offrir des interruptions volontaires de la grossesse médicalisées. Ce refus est la cause des avortements moins sûrs et moins sécurisés conduisant à l'usage des pratiques néfastes par elles-mêmes.

La justice assure que les femmes victimes de viol, d'inceste, d'agression sexuelle, celles dont la grossesse met en danger leur santé physique et mentale, celles dont la grossesse met en danger leur vie ou fœtus, ont actuellement le droit de recourir librement aux avortements médicalisés en RDC. Les médecins et les prestataires de la santé ont le devoir d'offrir les soins d'avortements conformément aux indications du Protocole de Maputo telles que reprises dans la circulaire du Président de la Cour constitutionnelle et Président du Conseil supérieur de la magistrature.

Cependant le viol, l'inceste, l'agression sexuelle, la menace sur la santé ou la vie de la mère ou du fœtus doivent être prouvés pour que l'avortement soit dépénalisé. Sinon l'avortement reste une infraction punissable par la loi.

#### **D. MONUSCO**

##### **Mobilisation communautaire sur la circulation des armes au quartier Panzi**

Sofedi a organisé une campagne contre les violences et la justice populaire à Panzi du 25 au 28 juin 2018. Les activités prévues devaient se réaliser pendant 7 jours mais nous les avons comprimées en 5 jours suite à la journée du 30 juin, jour férié car concidant avec la fête d'indépendance de la RDC. La journée suivante étant un dimanche, nous avons résolu de concentrer toutes les activités entre lundi 25 et vendredi 29 juillet. Ainsi, 10 conférences débats ont eu lieu pendant 2 jours avec différents groupes formels (cadres de base, jeunes scolarisées, mouvement citoyen Essence forces vives, professionnelles du sexes, tenanciers des bars, les femmes leaders responsables des ONG, Responsables d'écoles, leaders confessionnels, jeunes désœuvrés et à risques, la Police nationale congolaise) Des Focus group ont été organisés pendant 2 jours.

Pour la clôture, les participants ont un cahier de charges, résultat de la table ronde organisée le vendredi 29 juin à l'attention des représentants de différentes couches de la population du quartier Panzi. Auparavant, des focus groups ont été organisés dans les avenues Gihamba (environs 210 personnes), Bizimana (environs 350 personnes), Chai (environs 50 personnes) et Major Vangu environs 800 personnes.

La deuxième journée, soit le 26 juin, c'était le tour des policiers et les officiers de police judiciaire d'être sensibilisés sur les notions de conflits et violences. Le mercredi 27 juin, 59 participants représentants les différentes couches de la population

ont été réunis autour de la table ronde afin d'identifier les conflits et violences locaux enregistrés dans le quartier Panzi, les six derniers mois. Le jeudi, 28 juin, 213 jeunes désœuvrés et à risque ont été sensibilisés en public sur la justice populaire et ses conséquences. Le vendredi 29 juin, 25 professionnelles de sexe ont été sensibilisées à leur tour le 28 juin sur la violence faite à la femme et sa prévention.

Notons que le mercredi 27 juin, au cours de la table ronde réunissant les différents leaders communautaire, SOFEDI a procédé à la la distribution de t- shirt.

Des émissions radios et télévision ont été enregistrées au cours des séances de focus groups et table ronde. Des émissions réalisées sur cette activité ont été diffusées respectivement dans les médias suivants : Radio Okapi, radio Maendeleo, RTNK, RTNC et Mama Radio.

## **DEFIS**

Les projets sont toujours de courte durée

## **RECOMMANDATIONS**

Que les partenaires qui nous lisent offre des opportunités des projets triennaux ou quinquennaux

## **PARTICIPATION A DES CONFERENCES ET GRANDES REUNIONS :**

*Mars 2018 : Participation à l'atelier de ARRI ( Africa Reproductive Rights Initiative à Zanzibar appuyer par ARRI*

*Avril 2018 : Participation au 12 em Forum de l'OCDE à Paris appuyé par RMI*

*Mai 2018 : Participation à la réunion mis en place des messages sur la dépénalisation de l'avortement sécurisé en RD Congo au Congo Central par Ipas*

*Juillet 2018 : participation à l'atelier sur les initiatives pour la chaine d'approvisionnement responsable des minerais provenant des zones des conflits ou à haut risque et leur impact sur les communautés.*

*Octobre 2018 : participation au 4 em forum nationale des ministres et des chefs des divisions du genre à Lubumbashi en RD Congo appuyé par Ipas*

*Décembre 2018 : Participation à la conférence internationale à Kigali au Rwanda appuyé par SOFEDI*

## **Annexes**

**ETAT FINANCIER 2018 et PREVISION BUDGETAIRE 2019**

ETATS FINANCIERS EXERCICE 2018							
	COMPTES DE GESTION	SOFEDI	AMPLIFY	FDHM	lpas	MONUSCO	TOTAL
	<b>PRODUITS</b>	<b>1 890,00</b>	<b>108 345,83</b>	<b>10 357,04</b>	<b>5 484,30</b>	<b>4 070,00</b>	<b>130 147,17</b>
	<b>CHARGES</b>						
<b>1</b>	<b>Coûts du personnel</b>						
11	Salaires et paies		9 720,00	3 590,00			13 310,00
	<i>Sous-total</i>	-	<i>9 720,00</i>	<i>3 590,00</i>	-	-	<i>13 310,00</i>
<b>2</b>	<b>Coûts du Programme</b>						
21	Plaidoyer législatif et budgétaire sur SR		12 695,00				12 695,00
22	Plaidoyer pour protection des femmes dans le site miniers de Mukungwe						-
23	Sensibilisation sur DSSR et pour réduction norme nég		22 644,00		5 396,10	3 910,00	31 950,10
24	Prévention VIH(Intrant,( sensibilisation, depistage)						-
25	Accompagnement juridique			2 450,00			2 450,00
26	Accompagnement psycho médical des PVV	280,00					280,00
27	Renforcement organisationnel/capacité/durabilité		700,00				700,00
28	Suivi et évaluation		890,00	2 770,00			3 660,00
	<i>Sous-total</i>	<i>280,00</i>	<i>36 929,00</i>	<i>5 220,00</i>	<i>5 396,10</i>	<i>3 910,00</i>	<i>51 735,10</i>
<b>3</b>	<b>Coûts Administratifs</b>						
31	Loyer du bureau		1 460,00				1 460,00
32	Fournitures du bureau et services	21,00	591,00				612,00

PREVISION BUDGETAIRE POUR EXERCICE 2019							
		AMPLIFY	AMPLIFY renforc,	FDHM	SOFEDI	TOTAL	1650
<b>1</b>	<b>Coûts du personnel</b>						
11	Salaires et rémunérations	28 856,57	36 653,86	4 600,00		70 110,43	115 682 209,50
	<i>Sous-total</i>	<i>28 856,57</i>	<i>36 653,86</i>	<i>4 600,00</i>	<i>-</i>	<i>70 110,43</i>	115 682 209,50
<b>2</b>	<b>Coûts du Programme</b>						
21	Plaidoyer législatif et budgétaire en matière de DSSR	29 154,43	14 421,83			43 576,26	71 900 829,00
22	Plaidoyer protection femmes dans le site miniers de Mukungwe			2 000,00		2 000,00	3 300 000,00
23	Sensibilisation sur DSSR et pour réduction norme nég	27 167,43	25 039,14			52 206,57	86 140 840,50
24	Prévention VIH(Intrant, ( sensibilisation, depistage)			1 065,00		1 065,00	1 757 250,00
25	Actions de la coalition en matière de DSSR	5 842,39	8 692,90			14 535,29	23 983 228,50
26	Suivi et encadrement des Groupes locaux de Défense des Fem			600,00		600,00	990 000,00
27	Renforcement organisationnel / capacité /durabilité	2 845,50		860,00		3 705,50	6 114 075,00
28	Suivi et évaluation	3 251,85		700,00		3 951,85	6 520 552,50
	<i>Sous-total</i>	<i>68 261,60</i>	<i>48 153,87</i>	<i>5 225,00</i>	<i>-</i>	<i>121 640,47</i>	200 706 775,50
<b>3</b>	<b>Coûts Administratifs</b>						
31	Loyer du bureau	5 125,50	2 050,20	800,00		7 975,70	13 159 905,00
32	Fournitures de bureau et services	1 435,14	956,76	360,00		2 751,90	4 540 635,00
33	Cartes d'appel et Internet	2 050,20	683,40	300,00		3 033,60	5 005 440,00
35	Carburant	987,17				987,17	1 628 830,50



PHOTOS DES REALISATIONS DES ACTIVITES